

# LA GRAMMATISATION DES VERNACULAIRES EUROPÉENS

**Sylvain Auroux\***

*Résumé:* La grammatisation des vernaculaires européens à partir de la tradition gréco-latine a été très lente, mais ce mouvement, unique dans l'histoire de l'humanité, a suivi une courbe exponentielle à partir de la Renaissance. Il correspond à la naissance et au renforcement des Etats-nations, donc à des politiques linguistiques explicites, créatrices, en quelque sorte, des langues nationales, et au début de la colonisation du monde par l'Occident. L'apparition de la grammaire générale et celle de la grammaire historique et comparée constituent, toutes deux, une réponse à la diversité linguistique mise en place par la grammatisation des langues européennes et, plus généralement, des langues du monde.

*Mots-clés:* Grammatisation. Langues nationales. Grammaire générale et grammaire historique et comparée.

■ Une grammaire est un livre dans lequel sont recensés des paradigmes (déclinaisons, conjugaisons), des exemples et, éventuellement, des règles permettant soit de juger la bonne formation des expressions (afin d'éviter barbarismes et solécismes) ou de donner les moyens de les construire. L'Occident a d'abord connu des grammaires du grec (Denys le Thrace, 4<sup>ème</sup> siècle avant notre ère) et, par transfert, du latin (Varron). Ces grammaires n'étaient pas destinées à «apprendre» une langue, puisqu'elles s'adressaient à des natifs. De plus, il est clair que les pratiques langagières sont «sous-déterminées» par la grammaire: la langue qu'elle contient (ou «langue grammaticale») ne couvre jamais les échanges langagiers réels ou simplement possibles (les masses parlantes font évoluer les langues). Après l'écroulement de l'Empire, le latin a été la langue savante de l'Europe, tout en perdant peu à peu son statut de langue de communication orale. Le latin devenu langue seconde, il fallait l'apprendre à l'école, en utilisant, le plus souvent, la grammaire de Donat, la

\* Directeur de Pesquisa no Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) – França. E-mail: auroux.sylvain@wanadoo.fr

plus élémentaire des grammaires latines. Pour faciliter les choses, on glosait le latin à l'aide des vernaculaires. Il suffisait d'inverser le texte et la glose pour obtenir une grammaire du latin en vernaculaire. Cette nouvelle orientation pédagogique donnait également une grammaire du vernaculaire. La grammatisation des vernaculaires – autrement dit leur équipement par des lexiques, des grammaires, des manuels de traduction etc. – a été très lente. Les premières grammaires apparaissent à la périphérie du monde latin (irlandais, 7<sup>ème</sup> siècle; irlandais, 12<sup>ème</sup> siècle), puis s'étendent en englobant les langues néo-latines: provençal (13<sup>ème</sup>), gallois (14<sup>ème</sup>), français (15<sup>ème</sup>), italien (15<sup>ème</sup>), espagnol (15<sup>ème</sup>). Le mouvement s'accélère 16<sup>ème</sup> siècle avec le tchèque l'allemand, le portugais, le hongrois, le polonais, le néerlandais et l'anglais. Nous sommes en présence d'un immense mouvement de grammatisation des vernaculaires européens à partir de la tradition gréco-latine. Ce mouvement correspond à la naissance et au renforcement des Etats-nations, donc à des politiques linguistiques explicites, et au début de la colonisation du monde par l'Occident (1492 année décisive de la découverte de l'Amérique par Christoph Colomb, est aussi celle de la parution de la grammaire castillane de Nebrija). La grammatisation des vernaculaires européens est contemporaine de celle des langues des autres continents (notamment amérindiennes). Elle suit une courbe exponentielle à partir de la Renaissance. Un mouvement d'une telle ampleur est unique dans l'histoire de l'humanité.

En ce qui concerne les grammaires du français, le véritable point de départ d'une grammatisation nationale est Meigret 1550. Cela ne coïncide pas avec l'apparition des premières grammaires: le premier «outil» linguistique date de 1409, il s'agit d'un traité très succinct, proche du Donat latin, dû à Barton et destiné à faciliter les contacts des anglophones avec les maîtres normands de la cour d'Angleterre; l'introduction de Dubois est très élémentaire. Comme on le voit dans l'Encart 1, les «événements» qui paraissent importants pour la grammatisation sont multiples: ils peuvent correspondre à des attestations, des écrits littéraires, des outils linguistiques. C'est que la grammatisation correspond à une véritable politique linguistique, créatrice, en quelque sorte, des langues nationales. Si l'on admet que le langage national serait une réalité substantielle préexistante à son imposition, il devient difficile de comprendre la création (par Richelieu) de l'Académie Française (1635) et certains des articles de ses statuts (voir Encart 2). Ces articles peuvent étonner aujourd'hui, car ils font de la langue une «institution». L'idée qu'il faille donner des règles est un lieu commun que l'on rencontre dans toutes les «grammaires». Que la grammaire ait pour but de doter une langue de règles peut paraître totalement baroque aux linguistes dont l'esprit a été façonné par deux siècles de «scientisme linguistique» (depuis les premiers comparatistes jusqu'à nos contemporains, en passant par les structuralistes). Ce scientisme semble être le bon sens même: puisque les hommes parlent, il leur faut bien une «langue» et la grammaire n'est là que pour la décrire, pas pour prescrire des normes. Mais c'est oublier que les pratiques langagières des hommes n'existent que sous forme de variations qui ne sont discontinues que sur certains éléments et jamais sur tous simultanément. Les grammairiens de la grammatisation avaient bien conscience de ces variations, par «donner des règles», ils voulaient dire «unifier les variations». Pour vivre dans un monde où la science s'exprimait en latin, ils savaient aussi qu'une «langue» n'est pas spontanément apte à son traitement; il faut y «implémenter» un vocabulaire et des structures syntaxiques *ad hoc*, ce qui peut s'initier par voie de traduction comme l'avait bien

compris Charles V le Sage (1338-1380) fondateur de la Bibliothèque Royale. Son précepteur Nicolas Oresme avait entrepris des traductions d'Aristote.

Les langues nationales n'existent pas en soi comme les entités «naturelles», ce sont des constructions qui peuvent avoir de multiples modalités et qui, au reste, ne suppriment jamais totalement la diversité des pratiques langagières. Leur construction est assez diversifiée. Face au modèle avec Etat central (France, Espagne et absolutisme de la monarchie) qui construit sa «langue nationale» dans l'autorité instantanée de l'absolutisme, d'autres modèles (péninsule italienne, pays de langues germaniques) offrent une réalité plus complexe et plus contrastée. L'Italie a connu la concurrence de plusieurs légitimités; le *hochdeutsch* a d'abord été une langue de chancellerie qui n'a jamais connu de lutte ouverte avec la diversité dialectale. L'unité de l'«allemand» («die deutsche Sprache») sera recherchée dans l'histoire parallèle des dialectes, pas dans l'uniformisation (GRIMM, 1995 [1819]).

Comme le montre bien l'histoire de la grammatisation, la grammaire ou le dictionnaire monolingue ne sont pas de simples représentations (des «théories») d'une langue préexistante. Nous les avons qualifiés «d'outils linguistiques» pour insister sur leur caractère d'artéfacts: ils existent comme des objets techniques au sein d'une communauté occupant un certain territoire et prolongent les compétences de chacun. Ce ne sont certainement pas la représentation de quelque chose qui serait dans la tête de chacun des locuteurs, comme une compétence également distribuée. Cette position, que l'on rencontre encore chez Saussure et Chomsky, n'est guère tenable. On comprend bien l'utilité d'un glossaire ou d'un dictionnaire bilingues, mais à quoi servirait un dictionnaire monolingue destiné à des locuteurs «natifs», s'il n'était là, disponibles au milieu de la communauté, pour servir de moyen de trouver une forme, des références et des normes qu'aucun des locuteurs ne possède dans leur intégralité? Il en va de même des grammaires, des traités sur tel ou tel point du lexique ou de la syntaxe, des remarques sur le style des auteurs etc., même si cela paraît à première vue moins évident que pour les manuels de traduction.

La grammatisation des langues est à l'origine, au début du 17<sup>ème</sup> siècle, d'un mouvement européen qui prend l'exact contrepied de la construction des langues nationales. Celle-ci rend en effet impossible l'intercompréhension que permettait l'usage universel du latin et nécessite désormais l'apprentissage des vernaculaires étrangers. En 1619, la *Grammatica Universalis/Allgemeine Sprachlehr* de Wolfgang Ratke donne dans une première partie (25 pages) les définitions des concepts grammaticaux sans donner d'exemples et présente dans une seconde partie les paradigmes grammaticaux allemands. La même année Christopher Hellwig rassemble différentes grammaires sous le titre: *Libri didactici grammaticae universalis, Latinae, Graecae, Chaldaicae/Sprachkünste: I. Allgemeine. II. Lateinische. III. Hebräische*. La même année encore, le portugais Amaro de Roboredo publie à Lisbonne sa *Methodo grammatical para todas as linguas*; quelques années plus tard, il choisira d'accroître la *Janua linguarum* de Bathe (1611), qui ne comportait initialement que l'espagnol et le latin. En 1648, C. Ravius publie *A Generall Grammar for the ready attaining of the Ebrew, Samaritan, Calde, Syriac, Arabic and the Ethiopic languages, with a pertinent Discourse of the Orientall Tongues*, dont le titre résume bien le projet.

L'un des ouvrages les plus cités de l'époque est la célèbre «porte des langues» de Comenius: *Janua Linguarum reserata sive seminarium linguarum et scientia-*

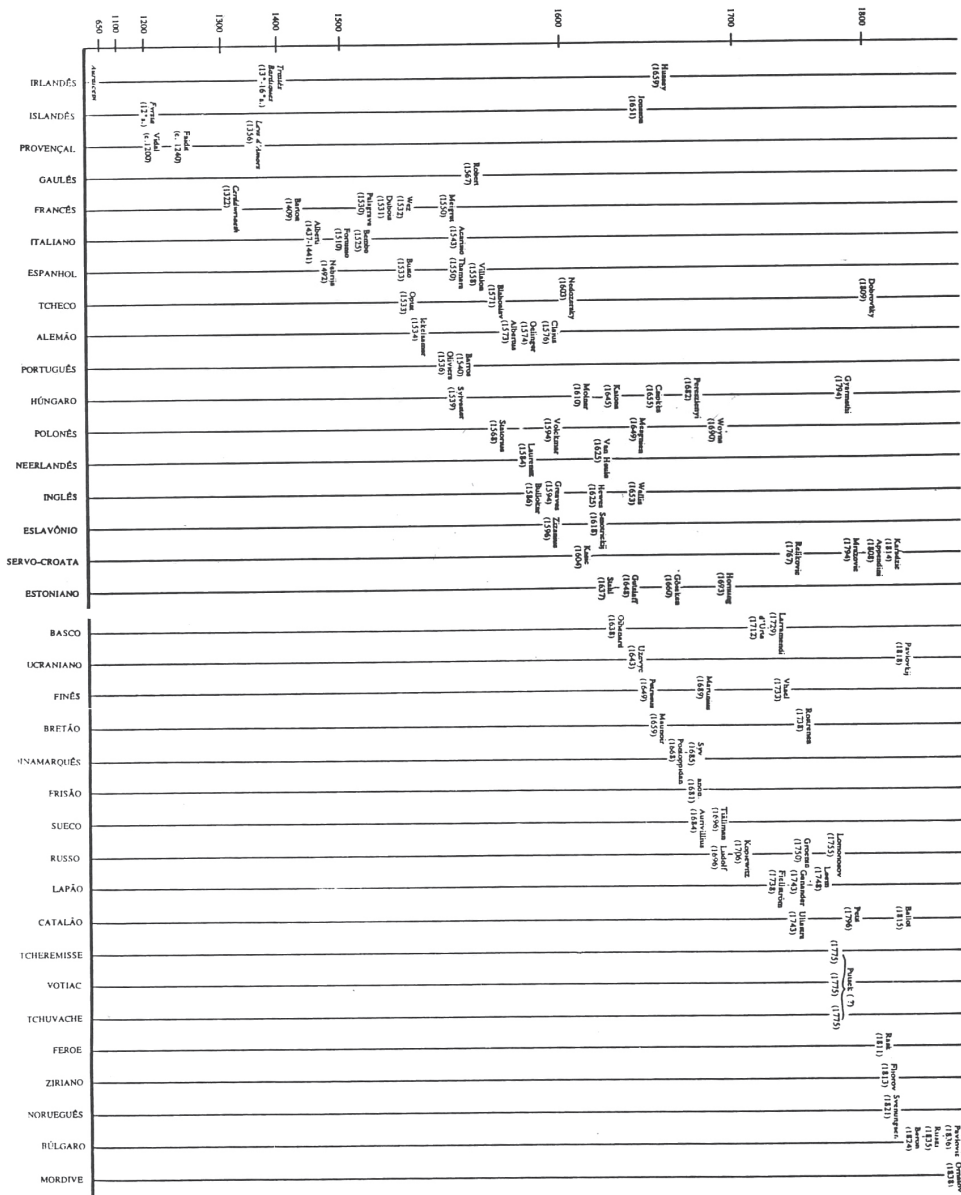
*rum omnium, hoc est, compendiosam Latinam et quamlibet aliam linguam [...] methodus sub titulis centum, periodis mille comprehensa* (LESZNO, 1631; édition tchèque en 1633; édition en français et en latin en 1642; en 1637, l'édition de Londres comporte des abrégés des grammaires latine, anglaise et française). Celui qui fut le dernier chef spirituel de l'Église de l'Unité des frères tchèques, y critique notamment la *Janua Linguarum* (1611) du jésuite William Bathe destinée à l'apprentissage du latin à partir de l'espagnol; cet ouvrage, avec une trentaine d'éditions au 17<sup>ème</sup> siècle, a été un incontestable succès qui a précédé celui du morave. Parmi les rééditions ou traductions, il importe de noter que plusieurs d'entre elles ajoutent d'autres langues au latin: *A messe of tongues* (Londres, 1617, par J. Barbier); *Porta de linguas* (Lisbonne, 1623, par A. de Roberedo); *Janua linguarum silinguis* (Strasbourg, 1629, par I. Habrecht); *Mercurius quadrilinguis* (Padoue et Bâle, 1637, par C. Shoppe).

En français, la première apparition d'une grammaire générale, dont nous soyons sûrs, remonte à un ouvrage de 1651, dont le privilège date du 4 décembre 1649, sous le titre *Méthode Abregée pour apprendre facilement la Langue Latine, pour parler purement et écrire nettement en François*. Elle est due au Père Gabriel Macé, qui fut le confesseur de Richelieu et polémiqua avec Antoine Arnault, sur des questions religieuses. Si l'on suit l'auteur, ce ne serait qu'une esquisse, reproduisant un texte imprimé auparavant:

*J'ai mis à l'entrée, le crayon d'une GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNEE, QUE J'AI VUE IMPRIMEE IL Y A PLUS DE QUINZE ANS; Et j'espère bientôt la permission de donner au jour la Pièce entière qui est toute prête entre mes mains; avec le Dictionnaire Vulgaire et Critique, qui l'accompagne.*

Nous aurions donc une première publication vers 1635, avec un certain retard sur le mouvement européen. Nous n'avons malheureusement pas pu en retrouver la trace jusqu'à ce jour. Mais nous disposons de trois éditions attestées de cette *GRAMMAIRE générale, et raisonnée* (1651, 1655, 1680). Le but, comme dans tous les autres cas européens, est d'introduire à l'étude de plusieurs langues: «Après avoir un peu médité et compris la *Grammaire générale et raisonnée*, il faut se prescrire (par exemple en la Latine) peu de *règles générales*, propres, pures et intelligibles». En tout état de cause, l'histoire retient essentiellement la *Grammaire générale et raisonnée* d'A. Arnault et C. Lancelot (1660). Elle est d'une toute autre envergure théorique que les ouvrages que nous venons de citer. Si Arnault est bien connu comme philosophe et logicien, Lancelot est essentiellement un grammairien versé en grec, latin (sa *Méthode latine*, constamment remaniée, est l'une des plus célèbres de l'époque), espagnol et italien. La première édition de la grammaire est reliée avec une grammaire italienne et une grammaire espagnole. Dans la préface, il est précisé que c'est la nécessité d'écrire différentes grammaires qui a poussé à la rédaction de cette introduction générale.

Un ouvrage un peu plus tardif présente une vision originale de la *Grammaire* de Port-Royal susceptible de faire réfléchir à son statut et à celui de la grammaire générale. En 1689 le britannique Georges Hickes fait paraître ses *Institutiones gramaticae anglo-saxonicae et moesogothicae* dont le titre s'inspire ouvertement du grammairien latin Priscien. Dans sa Préface (p. III), il fait référence à Port-Royal et insiste sur le rôle joué par cette grammaire comme *introduction* aux langues romanes; il entend faire une œuvre comparable pour les langues germaniques. L'ouvrage suit le plan traditionnel: exposition des lettres, puis des parties du



**Encart 1** – Apparition et grammatisation du français Source: Auroux (1992).

discours. La particularité de l'ouvrage tient, d'une part à ce que Hickes propose une grammaire de la langue utilisée par la Bible d'Ulphila, donc d'une langue morte qu'il nomme le moeso-gothique; d'autre part, à ce qu'il met systématiquement en relation les éléments de cette langue avec les éléments plus modernes de l'anglo-saxon. Ainsi, il propose une «lettre» (nous dirions un «phonème») du moeso-gothique et la met en correspondance avec l'élément correspondant de l'anglo-saxon; de la même façon, sous la catégorie d'une partie du discours, il présente une forme moeso-gothique et le (les) formes correspondantes de l'anglo-saxon. Autrement dit, Hickes, en grammatisant une langue morte pour donner accès à des langues vivantes, invente quelque chose qu'il faut bien classer dans le genre «grammaire historique et comparée», quand bien même la distance est considérable entre Bopp et lui.

Il faut en conclure que grammaire historique et comparée et grammaire générale répondent au même problème de ramener l'un au multiple: l'une espère le faire en rangeant toutes les formes de toutes les langues sous les *mêmes* catégories; l'autre en rangeant toutes les formes d'un groupe de langues sous les formes d'une langue plus ancienne. Toutes deux constituent une réponse à la diversité linguistique mise en place par la grammatisation des langues européennes et, plus généralement, des langues du monde.

813: Le concile de Tours évoque la *Romana rustica*

842: le texte des Serments de Strasbourg est rédigé en deux

Langues («langue romane» et «langue tudesque»)

13<sup>ème</sup> siècle: début de l'effort centralisateur des rois dans le domaine du droit et de l'administration

1531: *In linguam gallicam Isagoge*, de Sylvius (Dubois)

1539: Edit de Villers-Cotterets

1549: *Défense et illustration de la langue française*, par J. Du Bellay, qui présente les options des poètes de la Pléiade pour défendre le français contre ses détracteurs, l'enrichir en vocabulaire et en tournures stylistiques et l'illustrer par la littérature

1550: *Traicté de la grammaire française* de Meigret

17<sup>ème</sup> siècle: Annexions et imposition du français dans l'administration: Pau, Béarn, Navarre (1620/1620), Roussillon (1659/1684), Flandres maritimes (1668/1678/1684), Alsace (1633/1691)

1606, Malherbe, en préparant une édition du poète Desportes, son presque contemporain, annote son exemplaire avec des remarques linguistiques extrêmement critiques. Ces notes seront éditées et connues sous le nom de *Commentaire de Desportes*; elles critiquent les positions de la Pléiade

1635: Création de l'Académie française

1636: Descartes, *Discours de la méthode* (premier écrit technique philosophique en français)

1637: Corneille, *Le Cid*

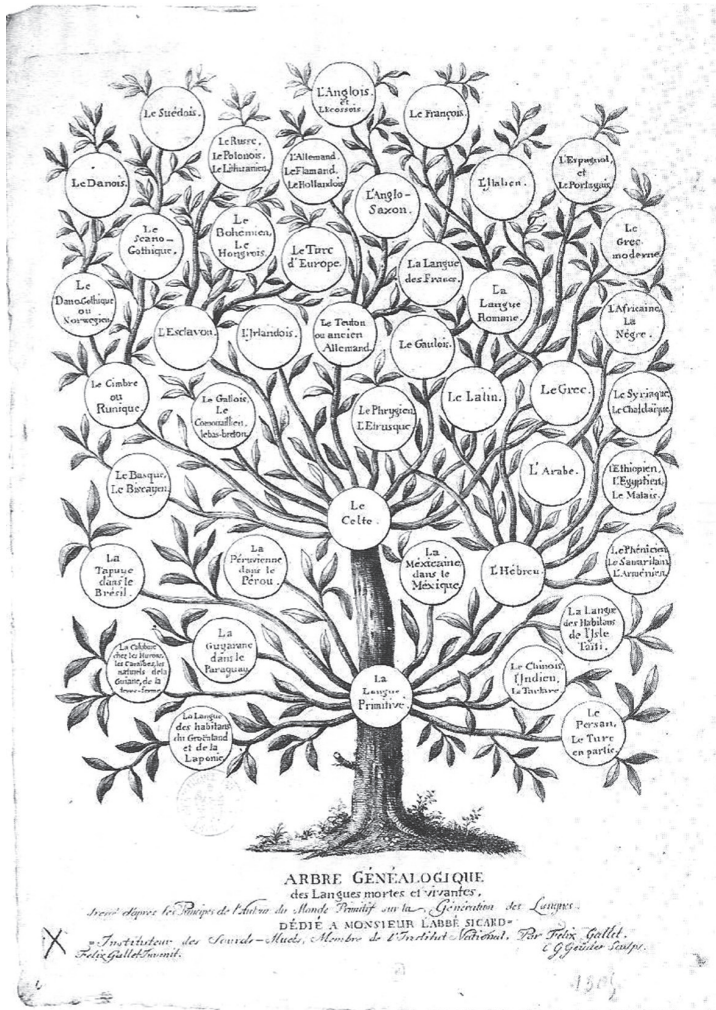
1647: Vaugelas, *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*

1651: Le père G. Macé publie une *Grammaire générale et raisonnée* (le texte date probablement de 1635), titre que l'on retrouvera chez Arnault et Lancelot (1661), les fameux grammairiens de Port-Royal

1694: Parution du *Dictionnaire* de l'Académie



1784: *Discours sur l'universalité de la langue française* de Rivarol  
 1790: *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, abbé Grégoire  
 1791: Création de la Société délibérante des amateurs de la langue français (U. Domergue)



### Encart 2 – Les buts de l'Académie française

Source: Auroux (1992).

Art. 24: Donner des règles certaines à notre langue et la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.

Art. 25: Observer tant les dictons que les phrases pour servir de règle générale.

Art. 26: Composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique à partir de ces observations.

## A GRAMATIZAÇÃO DOS VERNÁCULOS EUROPEUS

**Resumo:** *A gramatização das línguas europeias, a partir da tradição greco-latina foi lenta, mas esse movimento, único na história da humanidade, seguiu uma curva exponencial a partir do Renascimento. Ele corresponde ao nascimento e ao fortalecimento dos Estados-nações, portanto, a políticas linguísticas explícitas, criadoras, de alguma forma, das línguas nacionais, e ao início da colonização do mundo pelo Ocidente. A aparição da gramática geral e a da gramática histórica e comparada constituem uma resposta à diversidade linguística estabelecida pela gramatização das línguas europeias, e das línguas do mundo, em geral.*

**Palavras-chave:** *Gramatização. Línguas nacionais. Gramática geral e gramática histórica e comparada.*

## RÉFÉRENCES

- AARSLEFF, H. *From Locke to Saussure. Essays on the History of Linguistics and Intellectual History*. Mineapolis: Minnnesota University Press, 1982.
- AMACKER R. Sept thèses sur l'origine de la grammaire générale. In: LIVER, R.; WERLEN, I.; WUNDERLI, P. *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, 1990. p. 16-36.
- AUROUX S. Empirisme et théorie linguistique chez Condillac. In: SGARD, J. (Ed.). *Condillac et les problèmes du langage*. Genève: Slatkine, 1982a. p. 177-219.
- AUROUX S. General Grammar and Universal Grammar in Enlightenment France. *General Linguistics*, v. 23, p. 1-18, 1982b.
- AUROUX S. La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements de mots. *Langages*, n. 92, p. 79-91, 1988.
- AUROUX, S. *A revolução tecnológica da gramatização*. Campinas: Pontes, 1992.
- AUROUX S. *La logique des idées*. Montréal; Bellarmin; Paris: Vrin, 1993.
- AUROUX S. *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège: Mardaga, 1994.
- AUROUX, S.; ROSIER, I. Les sources historiques de la conception des deux types de relatives. *Langages*, n. 88, p. 9-29, 1987.
- BARTLETT, B. E. *Beauzée's Grammaire Générale. Theorie and Methodologie*. La Haye: Mouton, 1975.
- BAUM, R. La grammaire idéologique et sa place dans l'histoire de la grammaire philosophique. *Histoire, Epistémologie, Langage*, v. IV-1, p. 23-33, 1982.
- BOURQUIN, J. (Ed.). *Les prolongements de la Grammaire Générale en France au XIX<sup>e</sup> siècle*. Besançon: Presses Universitaires de Franche Comté, 2005.
- CAULY, O. *Comenius*. Paris: Editions du Félin, 1995.
- CLERICO, G. *Franciscus Sanctius*. Minerve: Presses Universitaires de Lille, Villeneuve d'Ascq, 1982.
- COLOMBAT, B. (Ed.). Les parties du discours. *Langages*, n. 92, 1992.
- COMENIUS, J. A. *Janua Linguarum reserata sive seminarium linguarum et scientiarum omnium, hoc est, compendiosam Latinam et quamlibet aliam linguam [...] methodus sub titulis centum, periodis mille comprehensa*. Leszno: [s. l.], 1631.



- CORVINO, F. et al. *Linguistica Medievale*. Bari: Adriatica Editrice, 1983.
- CRAM, D. Universal Languages Schemes in Seventeenth Century Britain. *Histoire, Epistémologie, Langage*, v. VII-2, p. 35-44, 1985.
- DOMINICY, M. *La naissance de la grammaire moderne*. Langage, logique et philosophie à Port-Royal. Liège: Mardaga, 1985.
- DONZE, R. *La grammaire générale et raisonné de Port-Royal*. Berne: Francke, 1967.
- DROIXHE, D. *La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800)*. Rationalisme et révolutions positivistes. Genève: Droz, 1978.
- GRIMM, J. *Deutsche Grammatik*. Hildesheim; Zurich; New York: Olms-Weidmann, 1995 [1819]. v. 1.
- HASSLER, G. *Sprachtheorien der Aufklärung*. Zur Rolle der Sprache in Erkenntnisprozess. Berlin: Akademie Verlag, 1984.
- JELINEK, M. H. *Zur Geschichte der neuhochdeutschen Grammatik von den Anfängen bis auf Adelung*. Heidelberg, Winter. 1913. 2 t.
- JULIEN, J. La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI<sup>e</sup> siècle. *Langages*, n. 92, p. 65-78, 1988.
- KNOWLSON, J. *Universal Language Schemes in England and France*. Toronto: Toronto University Press, 1975.
- LECOINTRE, C. Le traitement de l'énoncé selon la grammaire générale et raisonnée. In: FAUCHER, E.; HARTWEG, F.; JANITZA, J. (Ed.). *Sens et être: mélanges en l'honneur de Jean-Marie Zemb*. Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 1989. p. 139-148.
- MICHAEL, I. *English Grammatical Categories and the Tradition to 1800*. Cambridge: Cambridge University Press, 1970.
- NUCHELMANS, G. *Judgement and Proposition*. From Descartes to Kant. Amsterdam: North Holland Publishing Company, 1982.
- PADLEY, G. A. *Grammatical Theory in Western Europe, 1500-1700*. Trends in Vernacular Grammars I. Cambridge: Cambridge University Press, 1985.

Recebido em fevereiro de 2014.

Aprovado em março de 2014.